



**Commune de  
Bursinel**

## **PRÉAVIS MUNICIPAL No 1 - 2024**

**Point à l'ordre du jour du Conseil général du 13 mars 2024**

**Commission Règlement et Convention**

**Délégué municipal : Vincent Burnier**

**Objet : Modification du Règlement du Conseil Général - Commune de Bursinel**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Plusieurs discussions et échanges ont eu lieu lors de séances du Conseil Général en 2023 concernant la modification de certains articles du règlement du Conseil Général du 13 octobre 2014.

Afin d'éviter de procéder à la modification d'articles précis, il a été proposé de revoir l'entier du règlement et d'actualiser celui-ci aux pratiques actuelles du Conseil.

La Municipalité vous demande de bien vouloir accepter la demande de révision du règlement du Conseil Général et de déléguer cette tâche de révision et de rédaction à la Commission Règlement et Convention.

Conclusion :

- vu le préavis de la Municipalité,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- entendu le rapport de la Commission Règlement et Convention,

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter la demande de révision du règlement du Conseil Général et de déléguer cette tâche de révision et de rédaction à la Commission Règlement et Convention.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 janvier 2024, pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :**

Le Syndic :  
Vincent Burnier

La secrétaire :  
Christiane Gerber